

A rapporter OBLIGATOIREMENT au PROFESSEUR PRINCIPAL
MÊME SANS DEMANDE DE BOURSE
avant le vendredi 18 septembre 2020 dernier délai

CADRE A REMPLIR SI VOUS NE FAITES PAS DE DEMANDE DE BOURSE

Je, soussigné (e), (NOM - Prénom du responsable) responsable légal
de l'enfant (NOM et Prénom de l'élève) : Classe :
déclare avoir pris connaissance du dossier **BOURSE DE COLLEGE 2020-2021** et
ne désire pas faire de demande de bourse pour toute l'année scolaire 2020-2021.

Date :

Signature du responsable légal

PROCEDURE SI VOUS VOULEZ FAIRE UNE DEMANDE DE BOURSE :

Je, soussigné (e), (NOM - Prénom du responsable) responsable légal
de l'enfant (NOM et Prénom de l'élève) : Classe :
souhaite faire une demande de bourse pour l'année scolaire 2020-2021 et :

Gocher une des cases

Je fais cette demande par internet : *ce qui me permet, si je le souhaite, de donner mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants et ainsi de n'avoir plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.*

ATTENTION : LA DEMANDE EN LIGNE DOIT ETRE FAITE AVANT DE RENDRE CE DOCUMENT AU PROFESSEUR PRINCIPAL

① **Je demande mes codes téléservices au secrétariat** (helene.bobin1@ac-grenoble.fr)

② **Je colle un RIB** en page 3.

③ **Je me connecte à SCOLARITE SERVICES** <https://teleservices.ac-grenoble.fr> et je suis les instructions. *(Je trouve aussi des renseignements en page 3).*


Pour faire la demande en ligne, j'ai besoin de mon avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019.

Je fais une demande « papier » :

① **Je colle un RIB** en page 3.

② **Je remplis le document CERFA** en page 2.

③ **Je joins les justificatifs demandés** selon ma situation (voir tableau en page 3).

 **La campagne de bourse collège 2020 est ouverte du 1 septembre au 15 octobre 2020.** (La date limite de saisie des demandes en ligne est fixée au 15 octobre 2020 minuit)

La demande de bourse est annuelle : tout dossier de bourse resté incomplet au 15 octobre 2020 sera traité comme irrecevable pour toute l'année scolaire 2020/2021.

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

DOSSIER RENDU LE

ECHELON DE BOURSE :

- RIB
- l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019
- le justificatif de la modification de situation ayant entraîné une baisse de revenus depuis 2020

PIECES MANQUANTES

En cas de garde alternée :

- un courrier du 2^{ème} parent renonçant à faire une demande de bourse
- un courrier signé des deux parents pour désigner le demandeur de la bourse comme responsable légal financier.

**Demande de bourse nationale de collège
pour l'année scolaire 2020-2021**

Cadre réservé à l'administration

INE : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | N°Etab : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : | | / | | / | | | | | | | | | |

Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1 – Renseignements concernant les membres de la famille**L'enfant pour lequel vous demandez la bourse**

Son nom : _____

Ses prénoms : _____

Fille Garçon

Sa date de naissance : | | / | | / | | | | | | | | | |

Vous-mêmeVous êtes : le père OU la mère OU autre personne en charge de l'enfant

Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____

Votre adresse : _____

Code postal : | | | | | | Commune : _____

N° de tel : | | | | | | | | | | Courriel : _____ @ _____

Situation de famille : marié(e) pacsé(e) en concubinage séparé(e) divorcé(e) veuf(ve) célibataire **Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs**Est-il : le père ou la mère de l'enfant

Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____

Son adresse si elle est différente de la vôtre : _____

Code postal : | | | | | | Commune : _____

2 – Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père ou la mère ou autre personne en charge de l'enfant

certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts

Date

signature

*La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-590 du 31 Juillet 1968, article 22).
La loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de l'établissement ou du service académique dans lequel la demande est envoyée.*

Cadre réservé à l'administration

Classe fréquentée par l'élève : _____

Pièces communiquées :

Avis d'impôt sur le revenu oui non Relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN) oui non Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé) oui non

Montant de la bourse


Décision du chef d'établissement (pour les établissements publics) euros


Proposition du chef d'établissement (pour les établissements privés) euros

SITUATION DU FOYER	JUSTIFICATIFS A FOURNIR pour la demande papier
<p>DANS TOUS LES CAS IMPORTANT : Pour faire une demande de bourse, le demandeur doit assumer la charge effective et permanente de l'élève et qui justifier par son avis d'imposition la charge fiscale de l'élève.</p>	<p>- un RIB - l'avis d'impôt <u>2020 sur les revenus 2019</u> (TOUTES LES PAGES) : - des 2 personnes mariées ou pacsées ou en concubinage aujourd'hui, ayant la charge de l'enfant (MEME si ce n'est pas un enfant commun) ou - le seul avis du parent isolé ayant la charge de l'enfant.</p>
<p>Pour trois types de situations seulement, il sera possible de prendre en compte <u>une modification des revenus en 2020</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décès de l'un des parents de l'élève - Divorce ou séparation attestée - Changement de résidence exclusive de l'élève 	<p>Pour ces trois situations, sera utilisé l'avis d'imposition 2020 (revenus de 2019) dans lequel seront isolés les revenus du parent qui présente la demande, ainsi que les revenus du concubin ou nouveau conjoint éventuel au titre de la même année.</p> <p>RAPPORTER EN PLUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le justificatif de la modification de situation familiale ayant entraîné une baisse de revenus du demandeur (certificat de décès, jugement ou attestation de séparation ou de changement de résidence de l'enfant)
<p>Dans tous les cas de garde alternée</p>	<p>RAPPORTER EN PLUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un courrier du 2^{ème} parent vous laissant le bénéfice de faire la demande de bourse, lui-même renonçant à faire une demande (les revenus de l'autre parent ne seront pas comptabilisés).
<p>En cas de garde alternée si le demandeur de la bourse est le responsable légal 2 de l'élève</p>	<p>RAPPORTER EN PLUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un courrier signé des deux parents pour désigner le demandeur de la bourse comme responsable légal 1 et financier, et le 2^{ème} parent comme responsable légal 2.
<p>En cas de modification de la situation familiale entraînant une diminution des ressources en 2020 : il est OBLIGATOIRE de faire une demande PAPIER</p>	

<p>AIDE POUR LA DEMANDE DE BOURSE</p>	<p>Sur le site du collège, je trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le barème des bourses en fichier pdf - un lien vers un simulateur de droit à obtention de bourse - le guide de première connexion à « Scolarité services » en fichier .pdf - un lien vers un tutoriel vidéo pour faire la demande en ligne - le guide expliquant le déroulement de la demande en ligne pour les parents en fichier .pdf - le dossier de demande de bourse distribué par le professeur principal en fichier .pdf - l'imprimé de demande de bourse en PDF MODIFIABLE - à utiliser en cas de garde alternée : un courrier type en PDF MODIFIABLE du 2^{ème} parent laissant au demandeur le bénéfice de faire la demande de bourse, lui-même renonçant à faire une demande (à envoyer par mail par le 2^{ème} parent) - un courrier type en PDF MODIFIABLE pour faire une demande d'échange des responsables légaux 1 et 2 lorsque c'est le responsable légal 2 qui fait la demande alors que les parents sont séparés. <p>Le secrétariat du collège 04 76 05 12 26 est à votre disposition pour tout renseignement.</p>
--	--

DANS TOUS LES CAS DE DEMANDE DE BOURSE : EN LIGNE OU PAPIER

Je colle un RIB ci-dessous 



Relevé d'Identité Bancaire

SPECIMEN

Banque :	12548	
Guichet :	02998	→ RIB
N° de compte :	00000001500	
Clé RIB :	86	
Nom du titulaire :	Mme Catherine SPECIMEN	
Domiciliation :	AXA Banque	
N° IBAN (international) :	FR76 1254 8029 9800 0000 0150 086	→ IBAN
Bank Identification Code :	AXABFRPP	→ BIC

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE

Année Scolaire 2020-2021

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 609	8 437	2 977
2	19 210	10 385	3 664
3	22 812	12 332	4 351
4	26 414	14 280	5 038
5	30 017	16 227	5 725
6	33 619	18 173	6 412
7	37 220	20 121	7 099
8 ou plus	40 822	22 068	7 786
Montant annuel de la bourse	105 €	294 €	459 €

Un **simulateur de droit à obtention de bourse** est accessible à l'adresse suivante :
<http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html>

COLLEGE LA GARENNE

Avenue Marie Curie - B.P.109 - 38503 VOIRON Cédex

Tél. : 04.76.05.12.26 - Fax : 04.76.05.95.44 - E-Mail : Ce.0382042N@ac-grenoble.fr